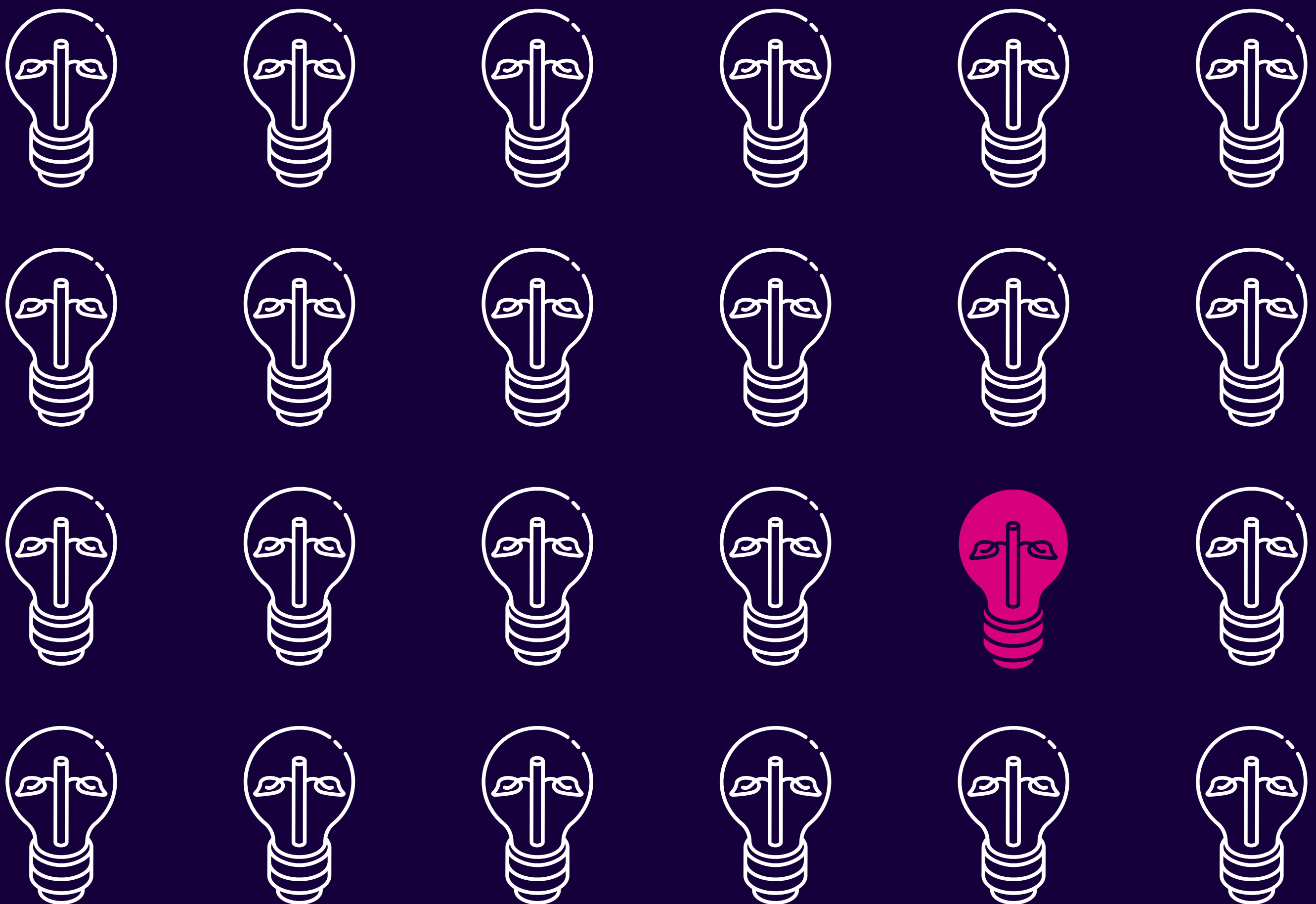


RAPPORT DE DURABILITÉ 2023



Ensemble, faisons la différence !

LE RAPPORT DE DURABILITÉ EN BREF

Le rapport de durabilité est un document officiel publié par une organisation, qui détaille ses performances et engagements en matière de durabilité. Il vise à rendre compte des impacts environnementaux, sociaux et économiques de ses activités et des efforts entrepris pour les améliorer. Nous avons élaboré ce rapport dans plusieurs objectifs :



Transparence

Fournir une vision claire des actions de l'organisation en matière de durabilité.



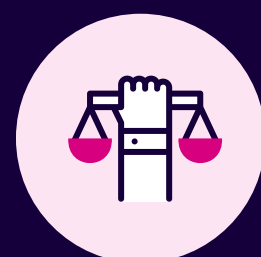
Suivi des performances

Évaluer les progrès réalisés et identifier les axes d'amélioration.



Engagement

Montrer l'implication de l'organisation envers les parties prenantes (clients·es, employés·es, actionnaires, communautés locales).



Conformité

Répondre aux exigences légales et réglementaires, notamment dans certains pays où la publication d'un tel rapport est obligatoire.



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
LE MOT DU CEO	4
APPROCHE DE LA DURABILITÉ	5
1. UN TRAVAIL SUR LA MISSION	5
2. UN PROFIL DÉDIÉ À LA DURABILITÉ	5
3. EN CHEMIN VERS LA CERTIFICATION B CORP	5
MÉTHODOLOGIE DU RAPPORT	7
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE	8
1. LE BILAN CARBONE	8
2. CONSOMMATION ÉLECTRIQUE	11
3. GESTION DES DÉCHETS	13
4. TRAJET DOMICILE-BUREAU	14
PERFORMANCE SOCIALE	17
1. SATISFACTION	18
2. DIVERSITÉ & INCLUSION	20
IMPACT ÉCONOMIQUE	23
1. CLIENTS LOCAUX, INDÉPENDANTS & DURABLES	23
2. CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES	23
3. UNE PLATEFORME GRAND PUBLIC	24



INTRODUCTION

Le rapport de durabilité fournit un état des lieux annuel permettant d'analyser l'engagement et les progrès du Groupe ANSAM en matière de durabilité. Nous avons établi des indicateurs clés de performance qui, mesurés chaque année, permettront d'évaluer nos avancées dans ce domaine. Étant donné que cette démarche est récente, nous ne disposons pas de données antérieures à 2024. Ce premier rapport servira donc de référence pour les rapports futurs.

- **Conformité réglementaire ?**

En Suisse, les organisations de moins de 500 collaborateurs·rices à temps plein ne sont actuellement pas tenues de publier un rapport de durabilité. Cependant, une révision réglementaire est en cours et pourrait abaisser ce seuil à 250 employés·es.

Chez ANSAM, bien que nous ne soyons pas soumis·es à cette obligation, nous choisissons de nous engager volontairement avec des actions concrètes pour réduire notre impact social et environnemental. Cette initiative s'inscrit dans une démarche alignée sur les standards du modèle B Corp, reflétant nos valeurs et notre vision d'un avenir plus durable.

LE MOT DU CEO

Notre 1er rapport de durabilité

Pour ANSAM comme pour toute entreprise, commencer à produire et publier un rapport de durabilité est un vrai acte de foi.

Dans un monde où les enjeux environnementaux et sociaux prennent une importance croissante, il ne suffit plus pour une organisation de se contenter de poursuivre ses objectifs financiers.

La responsabilité sociétale et environnementale devient un pilier incontournable de la stratégie d'entreprise, et c'est là que la rédaction d'un rapport de durabilité entre en jeu.

Cependant, se lancer dans cette démarche exige de la transparence, de la rigueur et surtout une volonté de faire face à ses propres limites.

En premier lieu, publier un rapport de durabilité revient à exposer ses pratiques, ses avancées, mais aussi ses manquements. Cela implique de reconnaître publiquement des aspects où l'entreprise peut encore s'améliorer. Par définition, le premier rapport est celui où l'on constate l'ampleur du chemin à parcourir.

Ensuite, il faut de la rigueur pour entreprendre un examen approfondi de son propre impact.

Mesurer les émissions de CO2, l'utilisation des ressources naturelles, l'impact social de ses activités... C'est s'obliger à prendre le temps de collecter des données sur la base de métriques souvent inconnues qui doivent garantir la fiabilité et la continuité des indicateurs.

Enfin, publier un rapport de durabilité, c'est accepter de s'engager publiquement. Une fois le rapport rendu public, l'entreprise est tenue par ses engagements. Ce pas est important car il induit une responsabilité vis-à-vis des parties prenantes : actionnaires, employés-es, clients-es... Et même auprès de la société dans son ensemble ! C'est un acte de confiance en sa capacité à tenir parole, à évoluer et à progresser.

Ce rapport de durabilité est notre premier pas courageux pour amener, ensemble, ANSAM vers un avenir durable.



**NICOLAS
FULPIUS**

APPROCHE DE LA DURABILITÉ

L'année 2024 marque un tournant décisif pour ANSAM, avec la mise en œuvre de nombreuses initiatives dédiées à la durabilité. Après quatre ans d'existence, le groupe exprime sa volonté profonde de s'engager sur ces enjeux stratégiques, qui concernent et mobilisent chacun·e d'entre nous.

- **Un travail sur la mission**

Travailler sur sa durabilité en tant qu'entreprise, c'est revenir à l'essentiel : sa mission. Ce travail stratégique permet de définir l'impact que l'entreprise souhaite avoir sur son écosystème et d'orienter ses choix de manière cohérente et responsable.

La durabilité invite à penser à long terme et à aligner les décisions sur des valeurs fondamentales. En clarifiant sa mission, une entreprise intègre plus efficacement les enjeux environnementaux et sociaux, tout en veillant à ce que ses actions contribuent de manière positive à la société et à la planète.

Chez ANSAM, nous avons choisi d'affirmer dès aujourd'hui une mission claire : « Ensemble, nous accompagnons les sociétés suisses romandes, pour renforcer leur performance business en contribuant à leur digitalisation au travers d'une informatique innovante, durable et responsable. »

- **Un profil dédié à la durabilité**

En 2024, ANSAM a choisi de marquer un véritable tournant en matière de durabilité en collaborant avec un profil dédié pour accélérer notre transition et initier un changement durable dans nos pratiques. Grâce à son expertise, nous avons pu poser des bases solides : analyser notre impact actuel, élaborer une stratégie claire et amorcer des actions responsables.

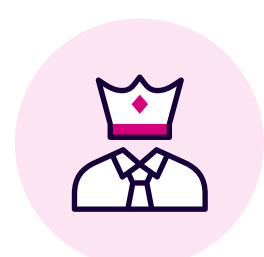
Ces fondations désormais en place nous sommes prêts à renforcer et amplifier nos engagements pour un avenir durable, guidés par une vision structurée et des objectifs long terme.

- **En chemin vers la certification B Corp**

Pour répondre à nos ambitions en matière de durabilité, ANSAM a choisi d'adopter la méthodologie B Corp, reconnue pour son approche globale et exigeante. Nous sommes en cours de certification, avec pour objectif d'atteindre les 80 points requis afin de valider nos engagements.

Nous visons l'obtention de la certification d'ici la fin de l'année 2025, une reconnaissance de nos efforts pour générer un impact positif. Cette étape marquera le début d'un engagement durable, avec l'ambition de dépasser les 80 points lors des prochaines évaluations en poursuivant nos actions.

La méthodologie B Corp s'articule autour de 5 piliers :



Gouvernance

Évalue la transparence, l'éthique et la responsabilité dans la gestion et les décisions stratégiques de l'entreprise.



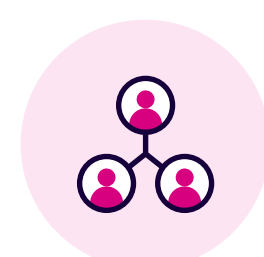
Environnement

Évalue les pratiques liées à la gestion des ressources, à la réduction des émissions, à la biodiversité et à l'économie circulaire.



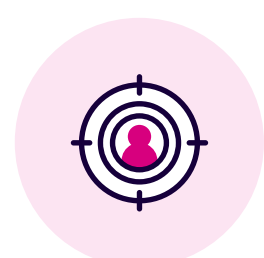
Collaborateurs·rices

Mesure le bien-être, l'épanouissement professionnel, la sécurité financière et les conditions de travail des employés·es.



Collectivité

Analyse l'impact économique, social et sociétal de l'entreprise sur les communautés locales et mondiales, y compris ses relations avec les fournisseurs et son engagement dans des projets solidaires.



Clients

Examine comment les produits et services proposés par l'entreprise génèrent un impact positif, durable et responsable pour ses clients et leurs besoins.

MÉTHODOLOGIE DU RAPPORT

Chez ANSAM, nous savons que la durabilité ne se limite pas uniquement à l'environnement. Si protéger notre planète est une priorité évidente, il est tout aussi essentiel de considérer l'ensemble de l'écosystème dans lequel nous évoluons. C'est pourquoi nous avons choisi d'adopter la méthodologie B Corp, qui reflète une approche holistique de la durabilité, en intégrant des dimensions sociales, économiques et environnementales.

Pour structurer notre rapport de durabilité, nous avons défini trois grandes parties, chacune accompagnée d'indicateurs clés de performance (KPI) :

- **Performance environnementale** : Mesurer et améliorer notre empreinte écologique à travers des actions telles que la réduction des émissions de CO₂, l'optimisation de la gestion des déchets et l'utilisation responsable des ressources énergétiques.
- **Performance sociale** : Évaluer notre impact sur nos collaborateurs·rices et la communauté, en suivant des indicateurs liés au bien-être, à l'inclusion, à l'équité et à notre contribution aux initiatives locales.
- **Impact économique** : Mesurer notre capacité à créer de la valeur de manière responsable, notamment en favorisant des relations de proximité avec nos partenaires, en soutenant des pratiques commerciales éthiques et en stimulant l'innovation durable.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Dans cette première partie, nous analysons en détail les différentes façons dont ANSAM impacte l'environnement à travers ses activités. L'objectif est de mesurer notre empreinte écologique afin de mieux comprendre les sources de nos impacts. Cette démarche nous permet d'identifier les leviers d'action prioritaires pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

- **Le bilan carbone**

Définition

Un bilan carbone est un outil permettant de mesurer l'empreinte carbone d'une organisation en évaluant les émissions de gaz à effet de serre générées par ses activités, lesquelles contribuent directement au réchauffement climatique.

Cet exercice prend en compte différents postes d'émissions, comme l'énergie consommée, les déplacements des collaborateurs·rices, la chaîne d'approvisionnement ou encore les déchets. Il permet d'identifier les principales sources d'émissions et de définir des actions concrètes pour les réduire.

Outil

Chez ANSAM, nous avons choisi la plateforme Greenly pour réaliser notre bilan carbone 2023. Cet outil digital nous accompagne à chaque étape, de la collecte des données à leur analyse, en passant par une visualisation claire et accessible de notre empreinte carbone. Au-delà de la simple mesure, Greenly propose également des fonctionnalités pédagogiques, comme des quiz sur la durabilité, que nous diffusons auprès de nos collaborateurs·rices. Ces campagnes de sensibilisation permettent de favoriser une démarche collective de réduction des émissions et d'adoption de pratiques plus responsables.

Méthodologie

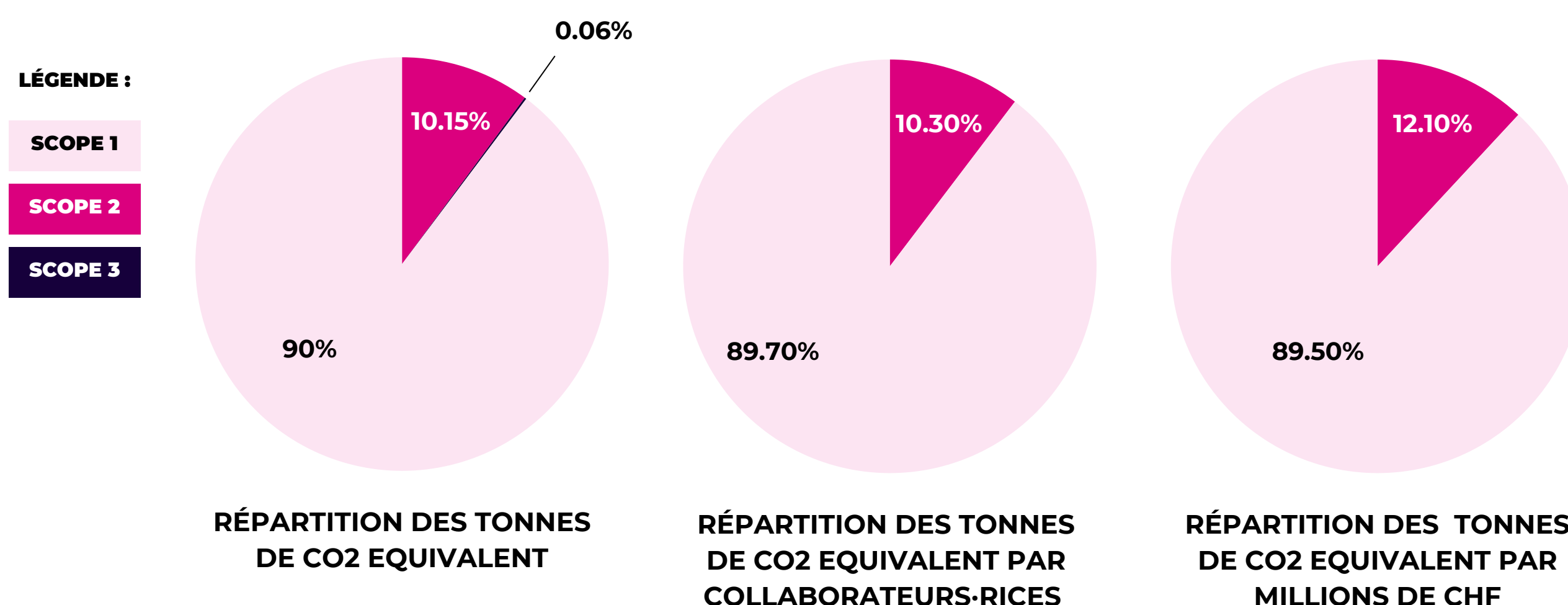
Le GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocol) est un cadre de référence internationalement reconnu pour mesurer et gérer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des entreprises. Il fournit une méthodologie standardisée permettant de catégoriser les émissions en trois grandes catégories, appelées "scopes", pour mieux comprendre et agir sur leur empreinte carbone.

Les trois scopes du GHG Protocol :

- **Scope 1 - Émissions directes** : Ce sont les émissions qui proviennent directement des activités contrôlées par l'entreprise. Par exemples : Les émissions liées au chauffage des bâtiments, à l'utilisation de véhicules appartenant ou contrôlés par l'entreprise, ou à tout processus industriel émetteur de GES.
- **Scope 2 - Émissions indirectes liées à l'énergie** : Ces émissions concernent la consommation d'énergie achetée par l'entreprise. Par exemples : Les émissions résultant de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur produites par un fournisseur tiers et consommées pour les opérations de l'entreprise.
- **Scope 3 - Autres émissions indirectes** : Il s'agit des émissions générées en amont et en aval de la chaîne de valeur de l'entreprise. Par exemples : Les émissions liées aux déplacements professionnels (avion, train), aux produits et services achetés, au transport et à la distribution, à la gestion des déchets ou encore à l'utilisation et à la fin de vie des produits vendus.

SCOPE	TOTAL DES TONNES DE CO2 EQUIVALENT*	TONNES DE CO2 EQUIVALENT* PAR COLLABORATEURS-RICES	TONNES DE CO2 EQUIVALENT* PAR MILLIONS DE CHF
Scope 1	69	0.6	2.3
Scope 2	0.4	Négligeable	Négligeable
Scope 3	612	5.2	17
TOTAL	680	5.8	19

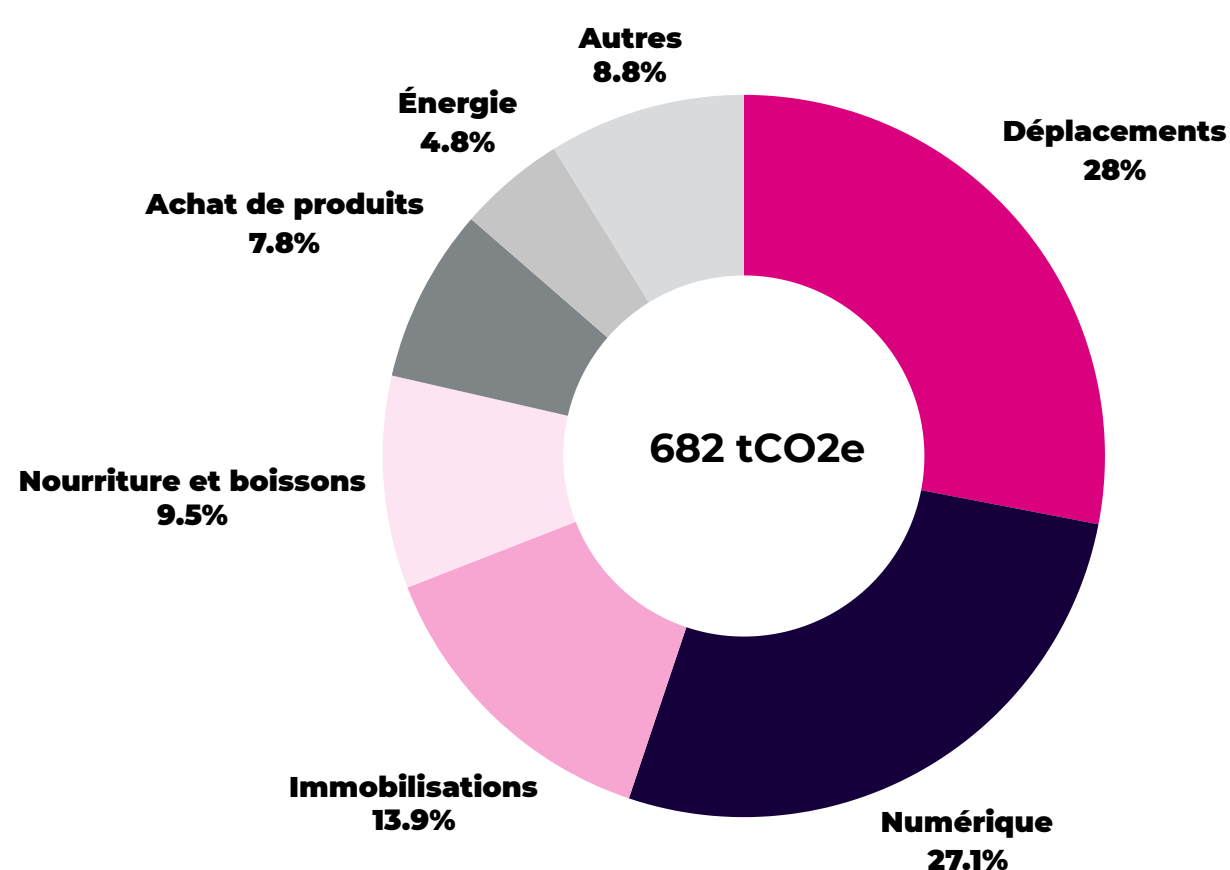
* Le CO₂ équivalent (CO₂e) est une façon simple de mesurer l'impact des gaz à effet de serre sur le climat. Tous les gaz, comme le méthane ou le dioxyde de carbone, sont convertis en une même unité pour qu'on puisse comparer leur effet sur le réchauffement de la planète. Cela permet de calculer plus facilement l'empreinte carbone totale d'une activité ou d'un produit.



Principales sources d'émissions

ACTIVITÉS	TONNES DE CO2 EQUIVALENT	TONNES DE CO2 EQUIVALENT PAR COLLABORATEURS·RICES
Déplacements	191	1.6
Numérique	185	1.6
Immobilisation	95	0.8
Nourriture & boissons	65	0.5
Achat de produits	53	0.4
Énergie	33	0.3
Autres *	60	0.5
TOTAL	682	5.7

* Achat de services, Déchets, Activités et évènements, Fret



RÉPARTITION DES TONNES DE CO2 EQUIVALENT

Nous avons identifié plusieurs sources principales d'émissions de carbone dans nos activités, et des mesures concrètes sont mises en œuvre pour les réduire :

- **Déplacements professionnels** : Nous poursuivons le remplacement de notre flotte de véhicules thermiques par des modèles électriques, tels que les Tesla, afin de réduire significativement les émissions liées aux déplacements. À ce jour, trois Tesla sont déjà en service au sein de notre flotte. La transition complète vers des véhicules 100 % électriques reste une priorité stratégique pour réduire l'impact de nos déplacements.
- **Impact numérique** : Grâce à notre partenariat avec Microsoft et ses solutions Microsoft Sustainability, nos activités cloud (Office 365), affichent une empreinte carbone réduite à seulement 0,495 tonnes de CO₂ équivalent. Cette performance est rendue possible grâce à des serveurs situés en Europe, alimentés par des sources d'énergie renouvelables.

- **Immobilisations (parc informatique) :** Le parc informatique représente 85 % de nos immobilisations. Pour réduire l'impact environnemental lié à la production et au remplacement des équipements, nous avons adopté une stratégie proactive visant à prolonger leur durée de vie grâce à des actions de maintenance et de réparation.

Comparatifs

Les grandes entreprises du consulting (les fameux « Big 4 » : Deloitte, PwC, EY, KPMG) émettent en moyenne 21 tonnes de CO2 équivalent par millions de francs suisse. À titre de comparaison, ANSAM se distingue par une performance environnementale supérieure, avec des émissions inférieures à celles observées dans le secteur des services de consulting avec 19 tonnes de CO2 équivalent par millions de francs suisse.

Objectifs

Bien qu'ANSAM ne soit pas encore affilié à la SBTi[1], nous avons choisi d'aligner nos objectifs de réduction des émissions sur leurs recommandations. Nous visons une réduction annuelle de 5 %, calculée en fonction de notre nombre d'employés·es et de notre chiffre d'affaires.

- **Consommation électrique**

Méthodologie

Le Groupe ANSAM a opté pour une implantation stratégique avec quatre locaux répartis en Suisse romande, afin d'être au plus près de nos clients et partenaires. La consommation électrique de nos sites est suivie grâce à une collecte précise de KPI dans chacun de ces locaux.

Résultats

En 2023, ANSAM a consommé 59 968 kWh d'électricité, soit une moyenne de 437,72 kWh par personne et par an. Voici une répartition par bureau :

BUREAUX	CONSOMMATION (KWH)	ÉNERGIE RENOUVELABLE (KWH)
Chexbres	54561	49869
Meyrin	39175	37195
Nyon	1491	1491
Sion	Non disponible	Non disponible
TOTAL	59967	54555

Infos clés : Chexbres consomme davantage en raison de ses serveurs et de la climatisation au 3^e étage. Nous ne disposons pas de chiffres pour les locaux de Sion, car ils ont été acquis lors du rachat d'une entreprise, puis déménagés par la suite.

[1] La SBTi (Science Based Targets initiative) est une organisation internationale qui aide les entreprises à fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre basés sur la science climatique. Elle s'assure que les engagements des entreprises sont alignés avec l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, tel que défini par l'Accord de Paris.

Origine renouvelable

En Suisse, la majorité de l'électricité provient de barrages hydroélectriques, une source d'énergie renouvelable.

Bien que considérée comme faiblement émettrice de carbone, cette énergie peut avoir un impact environnemental élevé, notamment sur la biodiversité et les écosystèmes aquatiques, en raison des modifications des cours d'eau et des habitats naturels.

Chez ANSAM, la majorité de notre consommation énergétique provient de sources renouvelables, représentant 54 555 kWh sur un total de 59 967 kWh.

Nos différents fournisseurs d'électricité, selon la localisation de nos locaux, s'engagent pleinement l'utilisation d'énergies renouvelables :

- **Chexbres** : Les bureaux sont alimentés par la Romande Énergie, qui fournit 91,4 % d'électricité issue de sources renouvelables. Le reste provient de l'énergie nucléaire, une source à faible intensité carbone [1].
- **Meyrin** : Les Services Industriels de Genève alimentent nos bureaux avec un mix énergétique 100 % renouvelable, garantissant une très faible intensité carbone.
- **Nyon** : Les Services industriels de Nyon fournissent une électricité 100 % issue de sources renouvelables pour nos bureaux.
- **Sion** : Les locaux sont alimentés par Oiken, avec un mix énergétique composé de 91,35 % d'énergie renouvelable. Le reste provient également de l'énergie nucléaire, à faible impact carbone[2].

Mesures

Depuis mars 2024, l'électricité consommée à Nyon et Genève provient de sources renouvelables à faible impact, ce qui se reflétera dans nos prochains rapports.

Depuis mai 2024, ANSAM a intégré une nouvelle société ainsi que ses locaux situés à Lausanne. Ces derniers sont alimentés en électricité par les Services Industriels de Lausanne (SIL), qui fournissent une énergie 100 % renouvelable et d'origine suisse.

À partir de 2025, nos locaux actuellement situés à Chexbres et Meyrin seront respectivement transférés à Vevey et Lancy Pont-Rouge. Ces nouveaux sites continueront d'être alimentés par les mêmes fournisseurs énergétiques, garantissant une électricité principalement issue de sources renouvelables et à faible impact environnemental.

[1] <https://www.romande-energie.ch/images/files/2022-marquage.pdf>

[2] <https://oiken.ch/marquage-electricite-2022/>

Dès 2025, ANSAM fera l'acquisition, auprès des fournisseurs qui le proposent de certificats d'énergie à faible impact. Cette initiative s'inscrit dans notre démarche continue d'amélioration pour réduire notre empreinte carbone.

Objectifs

Bien que notre consommation en énergie renouvelable représente aujourd'hui plus de 90 % de nos besoins, ANSAM souhaite aller plus loin en capitalisant sur des énergies à faible impact environnemental.

Cela inclut l'adoption de solutions telles que l'énergie issue de sources renouvelables certifiées, comme l'hydroélectricité à faible impact, l'éolien ou le solaire, qui minimisent davantage leur empreinte écologique en tenant compte de facteurs comme la biodiversité et les écosystèmes locaux.

Ces déménagements devraient également contribuer à réduire significativement notre consommation énergétique, notamment grâce à l'abandon prévu de l'utilisation de la climatisation dans ces nouveaux locaux.

Par ailleurs, grâce à des campagnes de sensibilisation et à la promotion d'une véritable culture de la durabilité, nous visons une réduction annuelle de 1 % de la consommation électrique par bureau grâce à l'action individuelle de nos collaborateurs·rices.

- **Gestion des déchets**

Déchets usuels

Tous les locaux d'ANSAM sont équipés de bacs de recyclage. Ces installations permettent à nos collaborateurs·rices de trier les déchets usuels tels que le papier/carton, le PET, l'aluminium et le verre.

Limites : Bien que les quantités de déchets générées restent modestes en raison du faible effectif sur chaque site, nous réfléchissons activement à la mise en place d'indicateurs pour améliorer le suivi et la traçabilité des déchets recyclés, dans une démarche d'amélioration continue.

Matériel informatique

En tant que fournisseur informatique, ANSAM s'engage à recycler systématiquement son matériel technologique. De plus, notre entité Idros propose un service de recyclage dédié à nos clients.

Nous collaborons avec Fredorecup, un acteur vaudois spécialisé dans la récupération des déchets électroniques. Ce partenaire fournit des certificats de destruction garantissant une gestion responsable des déchets, avec le recyclage de chaque composant recyclable.

Limites : Le recyclage des batteries reste un défi en Suisse : faute d'infrastructures adaptées, la majorité des batteries usagées sont actuellement stockées en Pologne, en attente de solutions plus écologiques et durables.

Sensibilisation

Des campagnes de sensibilisation interne sont en cours pour promouvoir les bonnes pratiques de tri, tant dans nos locaux qu'au domicile de nos collaborateurs·rices. Ces initiatives visent à renforcer la compréhension et l'adoption de gestes durables au quotidien.

Politique d'achat responsable

Depuis fin 2023, ANSAM a développé une politique d'achat responsable qui reflète nos engagements envers la durabilité, l'éthique et la préservation de l'environnement.

ANSAM n'a donc pas encore récolté d'information sur les démarches environnementales de ses fournisseurs pour l'année 2023. Cependant ANSAM a comme objectif d'obtenir des informations sur les démarches environnementales d'au moins 30% de ces partenaires en 2024.

Nous privilégions des produits issus de fournisseurs locaux et certifiés, afin de réduire notre empreinte carbone et de soutenir l'économie régionale.

Nos choix incluent du matériel informatique sélectionné pour son faible impact carbone, du papier recyclé et certifié FSC, des produits de nettoyage écologiques, et des fournitures de bureau durables.

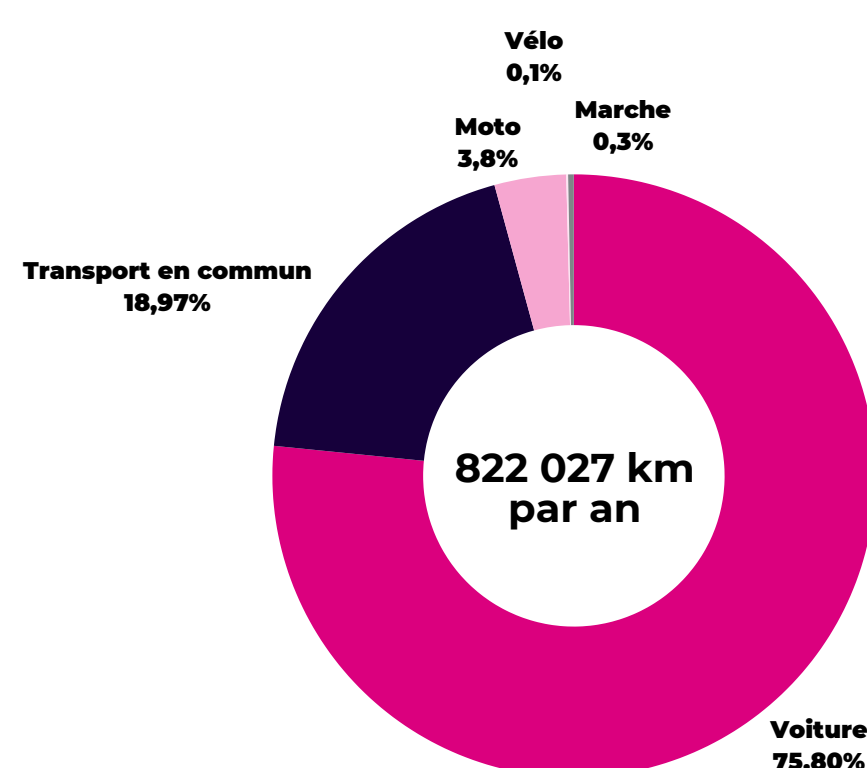
Nous favorisons les certifications reconnues telles que EU Ecolabel, Blauer Engel, et Fair Trade, et nous veillons à adopter des pratiques qui réduisent les déchets et encouragent une utilisation plus responsable des ressources.

Cette démarche s'étend également aux produits de consommation courante, comme le café et le thé, où nous privilégions des certifications éthiques garantissant des conditions de travail justes pour les producteurs.

• **Trajet domicile-bureau**

Résultats

MOYENS DE TRANSPORT	DISTANCES RÉALISÉES (km)
Voiture	623096
Transport en commun	155939
Moto	31237
Marche	2466
Vélo	822



En moyenne, nos collaborateurs·rices parcourent 37,36 km pour se rendre sur leur lieu de travail, ce qui représente 822 027 km par an.

Actuellement, 79,60 % des déplacements se font par des moyens de transport individuels (voiture ou moto).

Analyses

Les trajets domicile-travail représentent l'un des principaux pôles d'émissions du groupe, en raison de l'éloignement de certains·nes collaborateurs·rices de leur lieu de travail.

Cette statistique s'explique en partie par la résidence de certains·nes collaborateurs·rices hors de Suisse, augmentant ainsi la distance moyenne des trajets domicile-travail.

La faible utilisation des transports en commun est également liée à l'accessibilité limitée de certains de nos bureaux, notamment à Chexbres et Sion, qui ne disposent pas de gare à proximité, rendant les trajets en transport collectif moins pratiques.

Mesures

Nous ne disposons pas encore de données précises permettant d'évaluer l'impact du covoiturage, nous travaillons activement à intégrer cette métrique dans nos futures analyses pour mieux comprendre et optimiser nos déplacements professionnels.

L'année 2025 marque un choix stratégique pour ANSAM avec le déménagement de nos locaux de Chexbres et Meyrin vers Vevey et Lancy Pont-Rouge. Ces nouveaux emplacements ont été sélectionnés pour leur proximité avec nos clients et leur accessibilité, notamment grâce à des zones urbaines bien desservies par les transports en commun.

Ce repositionnement vise également à réduire la distance moyenne parcourue par nos collaborateurs·rices pour se rendre au travail et à encourager l'utilisation des transports en commun. Par cette démarche, nous espérons diminuer significativement les déplacements en voiture et contribuer ainsi à la réduction de notre empreinte carbone.

Embauche locale

Le Groupe ANSAM, acteur engagé en Suisse romande, valorise l'emploi local et s'efforce de contribuer au dynamisme de l'économie régionale. Dans cette optique, nous privilégions le recrutement de talents issus de nos communautés locales.

Notre entité spécialisée dans le recrutement de ressources IT, Axélérateur, partage cette même vision. Ainsi, nous nous engageons à favoriser l'embauche de candidats·es résidant à moins de 32 km de nos bureaux.

Cependant, dans un secteur où les talents se font rares, comme l'informatique, nous sommes conscients qu'il n'est toujours possible de respecter cette ligne de conduite. Nous restons donc flexibles pour attirer des profils attractifs nécessaires à notre développement.

PERFORMANCE SOCIALE

Le contrat win/win

POUR LE·LA COLLABORATEUR·RICE :

- **Santé** : Un bon environnement de travail réduit le stress, l'anxiété et les risques de burn-out, améliorant ainsi la qualité de vie.
- **Équilibre** : La satisfaction au travail permet une meilleure gestion des priorités et un équilibre vie personnelles et professionnelles.
- **Accomplissement** : Les employés·es satisfaits·es se sentent valorisés·es et reconnus·es, ce qui renforce leur motivation et leur estime de soi.
- **Opportunités** : Un focus sur le bien-être inclut souvent des possibilités de formation et de progression, favorisant le développement personnel et professionnel.
- **Épanouissement** : Un environnement sain et inclusif permet aux employés·es de s'impliquer pleinement et de trouver un sens à leur travail.

POUR L'ENTREPRISE :

- **Productivité** : Des employés·es satisfaits·es sont plus engagés·es et performants·es, ce qui améliore l'efficacité globale.
- **Fidélisation** : Un environnement de travail positif réduit le turnover, limitant ainsi les coûts liés au recrutement et à la formation.
- **Attractivité** : Les organisations valorisant le bien-être attirent des talents qualifiés et renforcent leur marque employeur.
- **Absentéisme** : Des collaborateurs·rices épanouis·es sont moins susceptibles de s'absenter pour des raisons de stress ou de maladies professionnelles.
- **Innovation** : Un climat de travail sain favorise la créativité et l'innovation en stimulant la collaboration et la prise d'initiatives.
- **Culture** : Mettre l'accent sur le bien-être crée un climat de confiance et de coopération, renforçant la cohésion des équipes.

• Satisfaction

Résultats

En 2023, ANSAM a mené un questionnaire interne qui a révélé un taux de satisfaction global de 83,61 % parmi ses collaborateurs·rices. Ce résultat témoigne d'un environnement de travail favorable, renforcé par un faible taux d'absentéisme pour maladie, limité à 2,29 %, soit en moyenne 5,3 jours par collaborateurs·rice sur l'année.



Nos futures mesures

Dans le cadre du projet B Corp, de nouvelles initiatives ont été mises en place pour enrichir notre engagement envers le bien-être et l'inclusion. Ces mesures incluent :

- **Ergonomie** : Aménagements ergonomiques personnalisés pour prévenir les blessures posturales et garantir des conditions de travail optimales.
- **Inclusion** : Mise en place de toilettes accessibles à tous les genres, avec la disponibilité de produits sanitaires pour celles et ceux qui en ont besoin.

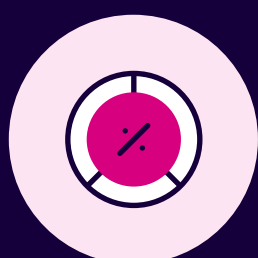
Ces actions concrètes reflètent notre volonté de continuer à concrétiser notre engagement pour un environnement de travail inclusif, respectueux et axé sur la santé et le développement de nos collaborateurs·rices.

[1] SwissInfo.ch - "Les Suisses sont moins heureux dans leur travail." (2020)

[2] Qualinsight - "Sondage sur la satisfaction au travail en Suisse romande." (2022)

NOS ACTIONS

Le Groupe ANSAM s'engage activement à promouvoir le bien-être de ses collaborateurs·rices et à faciliter leur équilibre entre vie personnelle et professionnelle grâce à des initiatives concrètes.



Adaptation du taux

ANSAM offre la possibilité aux collaborateurs·rices d'adapter leur taux d'activité entre 80 % et 100 %, une fois par an, afin de répondre aux évolutions de leur vie personnelle ou professionnelle. Cette flexibilité permet, par exemple, de concilier parentalité, formation ou projets annexes.



Congés « Keep the Balance »

Les employés·es peuvent bénéficier de 20 jours par an de congés sans solde (5 jours pour les délégués et apprentis), leur permettant de mieux équilibrer vie privée et obligations professionnelles. Ces jours ne sont pas cumulables et nécessitent une validation préalable pour garantir la continuité des opérations.



Télétravail

La politique de télétravail d'ANSAM permet jusqu'à 40 % de travail à distance, en fonction du taux d'activité. Les jours de télétravail sont à planifier en coordination avec le·la manager, dans un esprit de respect des objectifs collectifs.



Formations

Jusqu'à 5 jours de formation par an, proportionnels au temps de travail, afin de soutenir le développement professionnel de chacun·e.



Des locaux pet-friendly

Pour favoriser le bien-être de ses collaborateurs·rices, ANSAM permet d'amener ses animaux de compagnie au bureau. Cette initiative vise à réduire les préoccupations liées à leur garde tout en faisant de nos bureaux des espaces conviviaux et pet-friendly.

• Diversité & inclusion

Résultats

La diversité est essentielle pour ANSAM, car elle favorise l'innovation et la performance. En 2023, les indicateurs de diversité se répartissent ainsi sous deux métriques :

- **La diversité d'âge** : En 2023, la répartition des âges montre que 3,2 % des employés-es ont moins de 24 ans, tandis que 14,4% ont 50 ans ou plus, représentant au total 17,6 % de notre effectif dans ces deux catégories. Cette diversité contribue à une collaboration intergénérationnelle, essentielle pour innover.

CATÉGORIE D'ÂGE	RÉPARTITION
< 24 ans	3,2 %
≥ 50 ans	14,4 %
25-ans - 49 ans	82,4 %

- **La diversité de genre** : En 2023, les femmes représentent 11,7 % de nos effectifs, un chiffre encore légèrement inférieur à la moyenne nationale dans le secteur informatique (18,2%)[1]. Parmi elles, 3 femmes occupent des postes de management.

La diversité de genre constitue un axe prioritaire pour ANSAM. Nous nous engageons à créer un environnement inclusif et attractif pour tous les profils.

Les initiatives de flexibilité mises en place par ANSAM, telles que les congés « Keep the Balance » ou l'adaptation des taux d'activité, sont également pensées pour encourager la diversité des profils et des projets de vie de nos collaborateurs·rices.

Le saviez-vous ?

À la fin des années 1970, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses dans le domaine de l'informatique qu'aujourd'hui. [2]

- **Proportion de femmes spécialistes IT** : En 2010, les femmes représentaient 15,9 % des spécialistes en technologies de l'information en Suisse. Ce chiffre a légèrement augmenté pour atteindre 18,2 % [3] en 2019.
- **Étudiantes en sciences de l'ingénieur** : En 2019, les femmes constituaient 27,5 % [4] des étudiantes en sciences de l'ingénieur dans les universités suisses et 20,1 % dans les hautes écoles spécialisées.

[1] [2] ICT Journal, "La proportion de femmes dans l'IT ne progresse (presque) pas" (2021)

[2] Documentaire "Debugging the Gender Gap" (2015)

[4] ICT Journal, Dossier "Les femmes dans l'informatique"

Embauche responsable

Depuis 2016, ANSAM collabore avec l'ORIF (Organisation romande pour l'intégration et la formation professionnelle) afin d'offrir à des personnes en situation de handicap ou rencontrant des difficultés un aperçu des métiers de l'informatique.

L'ORIF, organisation à but non lucratif, œuvre pour l'intégration socioprofessionnelle en accompagnant ces profils dans leur parcours vers l'emploi.

Cette initiative a permis à plusieurs stagiaires de découvrir et développer leurs compétences chez ANSAM. Certains stages ont même débouché sur des opportunités d'emploi, que ce soit au sein d'ANSAM ou chez nos clients. Ce partenariat reflète notre engagement envers l'inclusion et l'accès à des carrières enrichissantes pour tous·tes.

ANSAM S'ENGAGE

Pour nos aînés·es et leurs aidants·es

L'initiative Comprendre l'informatique est née d'une constatation : avec l'évolution des nouvelles technologies, le fossé entre les outils informatiques et nos aînés·es créer une véritable précarité numérique.

Pour répondre à cet enjeu sociétal, nous avons souhaité mettre à profit nos connaissances en informatique afin d'accompagner les proches dans cette transition et de rendre le numérique accessible à tous·tes.

Ce premier projet, initié en 2025, a été réalisé dans le cadre d'une initiative Pro-Bono. À l'avenir, les rapports de durabilité incluront un suivi du nombre d'heures consacrées par nos collaborateurs·rices à ce type de projets.



comprendre-linformatique.ch

IMPACT ÉCONOMIQUE

Chez ANSAM, mesurer la performance économique dépasse les simples indicateurs financiers traditionnels tels que le chiffre d'affaires ou l'EBITDA.

Il s'agit également de comprendre et d'évaluer comment nos activités influencent positivement l'économie locale, particulièrement en Suisse romande.

- **Clients locaux, indépendants et durables**

Chez ANSAM, nous attachons une grande importance à notre impact économique en soutenant activement les entreprises locales et les initiatives responsables.

CLIENTS	RÉPARTITION PAR RAPPORT AU CHIFFRE D'AFFAIRES
Locaux	90,5 %
Indépendants	85,1 %
Locaux & indépendants	80,4 %

Cet engagement se traduit pleinement dans notre démarche actuelle en vue d'obtenir la certification B Corp, symbole de notre volonté de promouvoir des pratiques responsables et durables.

En 2023, ANSAM comptait 3 clients ayant obtenu la certification B Corp certification. Bien que leur représentation reste encore limitée, nous avons à cœur d'encourager une réflexion durable et éthique chez nos clients et partenaires.

- **Contributions financières**

ANSAM contribue également à l'économie locale et internationale par le biais de dons à des associations qui partagent ses valeurs. En 2023, le groupe a soutenu à hauteur de CHF 2'500.- chacune de ces deux associations :

- **J'aime ma Planète Suisse** : Cette association se consacre à la protection de l'environnement et à la promotion de modes de vie durables au niveau local. À travers divers programmes de sensibilisation et activités éducatives, elle accompagne les jeunes dans l'acquisition des compétences nécessaires pour favoriser un développement plus durable de nos sociétés.

- **Médecins Sans Frontières (MSF)** : Dans un contexte où les conflits se multiplient et où les civils sont les premiers touchés par ces guerres, Médecins Sans Frontières leur fournit une assistance médicale et humanitaire d'urgence. Les équipes de MSF travaillent souvent dans des conditions extrêmement difficiles pour offrir des soins médicaux vitaux aux civils, aux réfugiés et aux populations vulnérables.

Ces contributions témoignent notre engagement à soutenir des causes importantes en redistribuant une partie de nos ressources vers des initiatives à impact social et environnemental.

- **Une plateforme grand public**

L'initiative Comprendre-l'informatique.ch s'inscrit dans une démarche inclusive et solidaire, avec pour objectif de permettre aux aidants·es d'accompagner leurs proches âgés·es dans leur utilisation des outils informatiques.

Nous aspirons à ce que cette plateforme dépasse le cadre de notre clientèle habituelle, issue principalement du secteur d'activité de l'aide aux personnes âgées, et qu'elle trouve un écho auprès d'un public plus large.

Ce projet reflète notre volonté de mobiliser nos compétences pour des causes ayant un impact direct et positif sur la communauté.

Lancé en 2025, ce projet a vu le jour dans le cadre d'une initiative Pro-Bono. Les données de fréquentation et d'utilisation de la plateforme seront intégrées dans les prochains rapports de durabilité, afin d'évaluer son impact et son rayonnement.

**POUR TOUTE QUESTION OU
SUPPLÉMENTAIRE, N'HÉSITEZ
PAS À NOUS ÉCRIRE À
MARCOM@ANSAM.CH**

